

Projet

Vers la révision du schéma
d'aménagement et de développement (SAD)

ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE



[Introduction]

[Portrait
et diagnostic]

[Futurs possibles]

[Énoncé de vision :
MRC 2050]



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT



VS

Le projet d'énoncé de vision stratégique ci-dessous a été adopté par le conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent le 26 novembre 2025. Cet énoncé, qui servira de base à la révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC, fera l'objet d'assemblées publiques de consultation en 2026, conformément au processus prévu à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

mrchsl.com/vision

En 2050, le territoire du Haut-Saint-Laurent est caractérisé par :

- **Des milieux de vie complets, consolidés et sécuritaires,**
qui cultivent les saines habitudes de vie et favorisent les transports actifs. L'offre en habitation y est abordable, abondante et diversifiée.
- **Une communauté rurale fière, forte et solidaire,**
s'exprimant à travers une multitude d'espaces communs qui soutiennent l'inclusion et l'affirmation culturelle locale.
- **Un maillage de noyaux villageois bucoliques et de hameaux,**
interconnectés par une trame verte et bleue omniprésente et des options de mobilité durable.
- **Davantage d'écosystèmes protégés et de milieux naturels accessibles**
qui nourrissent l'identité et le sentiment d'appartenance de la population haut-laurentienne.
- **Des paysages vivants,**
contribuant au rayonnement de la région et illustrant la diversité des parcours historiques et sociaux du territoire.

Résolument agricole,

le Haut-Saint-Laurent se veut de plus en plus autonome, résilient, durable et diversifié. Tournée vers l'avenir, la communauté est engagée dans son développement et apte à relever tous les défis du XXI^e siècle.